

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU CALVADOS

-----  
COMMUNE DE OUISTREHAM

-----  
EXTRAIT DE LA  
SEANCE DU 17 JUIN 2024  
-----

L'an deux mille vingt-quatre, le lundi 17 juin à 18h, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 11 juin, s'est réuni en séance ordinaire en l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Romain BAIL, maire de Ouistreham.

**Etaient présents :** Catherine LECHEVALLIER, Pascal CHRETIEN, Isabelle MÜLLER DE SCHONGOR, Robert PUJOL, Sophie POLEYN, Luc JAMMET, Matthieu BIGOT, maires adjoints,

Annick CHAPELIER, François PELLERIN, Patrick QUIVRIN, Thierry TOLOS, Pascale DEUTSCH, Nadia AOUED, Christophe GSELL, Jean-Pierre MENARD-TOMBETTE, Martial MAUGER, Isabelle VILLEY DESMESERETS, conseillers municipaux.

**Absents excusés / pouvoirs (P) :** Sabine MIRALLES (P. Mme MÜLLER de SCHONGOR), Josiane CLEMENT-LEFRANÇOIS (P. Mme LECHEVALLIER), Béatrice PINON (P. M. PUJOL), Amélie NAUDOT (P. Mme SEGAUD CASTEX), Christophe NOURRY (P. M. CHAUVOIS), Paul BESOMBES, Pascale SEGAUD CASTEX, Raphaël CHAUVOIS, Yves MESLÉ, Emmanuel TISON, Nicolas FRENOD.

Secrétaire de séance : M. BIGOT.

### Finances :

## FINANCES COMMUNALES – DECISIONS BUDGETAIRES ET AMENAGEMENT – AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT - AJUSTEMENTS

DEL20240617\_16

Présents : 18

Pouvoirs : 3

Abstentions :

Suffrages exprimés :21

Pour : 21

Contre :

Rapporteur : M. Chrétien – VU en C° finances du 13/06/2024

Il est nécessaire de revoir la programmation de certains travaux déjà engagés ou en passe de l'être et d'inscrire le montant des nouveaux crédits de paiements au titre de l'exercice 2024.

En conséquence, **lu et entendu l'exposé et après délibération, le CONSEIL MUNICIPAL DECIDE, à l'unanimité, de valider les modifications apportées aux autorisations de programme suivantes et d'inscrire les sommes des crédits de paiements telles que modifiées au budget de l'exercice 2024 :**

AUTORISATIONS DE PROGRAMME (AP)							
Budget 2024 - Situation des autorisations de programme (AP) et crédits de paiement (CP)							
N° / DEL	Intitulé de l'AP	Montant des AP (€)			Montant des CP (€)		
		Pour mémoire : AP votée / AP cumulée	Révision AP CM3.2024	Total AP cumulé exercice 2024	Total CP déjà ouverts en N- (pour info)	Propos*Modif. Sur 2024	CP ouverts exercice 2024
Dépenses							
1	RENOVATION EGLISE SAINT SAMSON	751 000	-	751 000	-	-	0
7 Modif.12/06/23	2 <sup>ème</sup> SALLE CABIEU	1 630 000	-	1 630 000	1 630 000	-	0
8	RENOVATION ET EXTENSION DU COSEC	2 720 000	+103 000	2 823 000	2 520 000	+103 000	103 000
9	AIDES A LA RENOVATION ENERGETIQUE DE L'HABITAT	120 000	-	120 000	24 000	-	24 000
22-1 D6.12/9 modif.18/12/23	CONSTRUCTION RESTAURANT SCOLAIRE	2 395 000	-	2 395 000	495 000	-800 000	1 100 000
22-2 D7.12/9 Modif.12/06/23	RENOVATION TENNIS COUVERTS	7 100 000	-	7 100 000	340 000	-900 000	600 000
22-3 D8.12/9	RENOVATION ENERGETIQUE DES BATIMENTS COMMUNAUX	572 000	-	572 000	447 187	-	124 813

REÇU EN PREFECTURE

le 20/06/2024

Application agréée E-legalite.com

Ville de OUISTREHAM-RIVA-BELLA

Registre des Délibérations

DEL20240617\_16

Du 17 juin 2024

CM3.2024

99\_DE-014-2114 04884-20240617-DL20240617\_

AUTORISATIONS DE PROGRAMME (AP)							
Budget 2024 - Situation des autorisations de programme (AP) et crédits de paiement (CP)							
N° / DEL	Intitulé de l'AP	Montant des AP (€)			Montant des CP (€)		
		pour mémoire : AP votée / AP cumulée	Révision AP CM3.2024	Total AP cumulé exercice 2024	Total CP déjà ouverts en N- (pour info)	Propos*Modif. Sur 2024	CP ouverts exercice 2024
Dépenses							
22-4 D9.12/09 Modif.12/06/23	REHABILITATION AIRE CAMPING-CARS	310 400	-	310 400	310 400	-	0
23-1 5.16/01 Modif.18/12/23	OPERATIONS RAVALEMENT FAÇADES	150 000		150 000	50 000	-	50 000
23-2 D7.12/6 Modif.18/12/23	CONSTRUCTION D'UN SKATE PARC (bowl + jeux inclusifs)	572 000		572 000	358 100	-	145 900
23-3 D8.12/06 Modif.18/09/23	AMENAGEMENT DU SQUARE BRAINE L'ALLEUD	600 000		600 000	200 000	-	400 000
24-1	AQUISITION D'HORODATEURS	280 000		280 000	-	-	70 000
24-2	HALLE AUX POISSONS	3 496 920		3 496 920	-	-50 000	50 000
24-3	REAMENAGEMENT ESPLANADE LOFI	1 268 410		1 268 410	-	-	80 000
24-4	HALLE OUVERTE PL. MARCHÉ	5 055 600		5 055 600	-	-50 000	50 000
24-5	CONSTRUCTION D'UN GROUPE SCOLAIRE	11 000 000		11 000 000	-	-	50 000
24-6	RELEVÉ DES CONCESSIONS CIMETIERE	300 000		300 000	-	-	75 000
24-7	AMENAGEMENT DE PARKINGS	600 000		600 000			150 000

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Extrait conforme aux registres des délibérations.

Le registre dûment signé,

LE MAIRE



Romain BAIL

Transmis en préfecture le  
Affiché/notifié le  
Certifié exécutoire.